



Koninklijke Kynologische Unie Sint-Hubertus Union Royale Cynologique Saint-Hubert

Vergadering der Afgevaardigden

Assemblée des Délégués



Sectie / Section 1C

Van den Bosch Alfons - Cattrysse Rudy – Verlinden Geert

Règlement de la sélection pour le CM – ChP FCI 2017 et suivante.

Acceptée dans le Réunion Statutaire de la Section 1C du 02/02/2013.

I. Candidatures.

Afin de pouvoir participer à la sélection Belge pour le Championnat du Monde ChP – FCI, il faut:

- Etre de nationalité belge ou être domicilié en Belgique ;
- Etre membre d'un club affilié à l'U.R.C.S.H. ;
- Etre propriétaire et/ou conducteur d'un chien avec pedigree reconnu par la FCI.

Les candidatures pour le concours de sélection CM doivent être introduites pour le xx octobre auprès du Président de la Section 1C. Les documents suivants doivent être joints en annexe :

- Photocopie du pedigree ;
- Photocopie de la première page du carnet de travail ;
- Photocopie des pages avec les résultats des concours ChP.

II. Présélections et conditions de participation au concours de sélection.

Seuls les résultats avec mention seront pris en considération.

- Les conducteurs qui présenter 2 concours avec CAC Ch.p.FCI (avec mention) Seuls les résultats en Belgique être acceptée.
- Ensuite les conducteurs avec 1 CAC Ch.p. FCI (avec mention) + 2 concours Ch.p. normaux. (avec 80/100)
- Finalement les conducteurs avec 4 concours Ch.p. II (avec mention et au moins 80 points à chaque concours)
- Toutes les conditions de Sélection doivent être remplies par la combinaison qui désire faire partie de l'équipe.

Il faut minimum trois juges différents.

Les résultats obtenus lors du concours de sélection peuvent être introduits comme présélections de l'année suivante. Ce concours aura la même valeur qu'un CAC.

Un club ne peut organisé que 1 concours de présélection par saison. (CAC)

Le Bureau de la Section 1C établit le classement et invite les 6 premiers au concours de sélection.



PROPLAN®

Stichtend lid



Membre Fondateur





Koninklijke Kynologische Unie Sint-Hubertus Union Royale Cynologique Saint-Hubert

Vergadering der Afgevaardigden

Assemblée des Délégués



Sectie / Section 1C

Van den Bosch Alfons - Cattrysse Rudy – Verlinden Geert

III. Classement du concours de sélection.

Les points obtenus lors de concours de sélection sont déterminants pour le classement final. Les deux premiers du concours de sélection forment l'équipe sélectionnée pour le CM ChP FCI à condition d'avoir obtenu la mention sur les deux jours et que la Sélection soit approuvée par le Bureau de la Section 1C.

En cas d'égalité lors de la sélection, les règles suivantes sont d'application :

- Priorité aux résultat du 2^{ème} jour du concours de sélection.
- Si l'égalité persiste, les résultats des 4 pointages de présélection + les 2 pointages du concours de sélection seront pris en considération.

La réserve fait partie de l'équipe. Si un chien et/ou un conducteur est empêché de participer au Championnat du Monde, il sera fait appel à la réserve qui s'engage à combler la place libérée.

IV. Concours de sélection

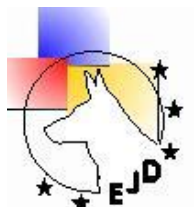
Chaque année avant la réunion du calendrier sportif, le Bureau de la Section 1C fait appel aux clubs candidats pour l'organisation du concours de sélection. Ce concours a lieu en deux jours sur un même week-end.

Le concours de sélection est organisé par deux clubs différents sur le même week-end, 1 aura lieu en Wallonie et l'autre en Flandre.

Le concours de sélection a lieu au mois de novembre avec maximum 6 participants.

Les Juges, Traceurs et chef piste sont désignés par le Bureau de la Section 1C.

Le Bureau de la Section 1C supervise le concours de sélection.



PURINA
PROPLAN

Stichtend lid



Membre Fondateur